

- 2019 : création d'une station de cross-fit.
- 2020 : rénovation de l'aire de jeux rue du Haut de la Noue / allée Pasteur.
- 2021 : pas de PPIG en raison des conditions sanitaires.
- 2022 : création de quatre terrains de Street-basket 3x3.
- 2023 : végétalisation et transformation de la cour de l'école Jules-Verne en « Cours Oasis ».

Chaque année, la Ville organise une nouvelle édition des PPIG, toujours avec l'engagement municipal de réaliser le projet élu par les habitants avant la fin de l'année. Trois projets, retenus par le Maire et ses élus parmi une dizaine de projets constitués, sont soumis au choix des habitants sous la forme d'une votation par questionnaire. Toutefois, concernant le projet de Cour Oasis, il n'est pas possible de le réaliser totalement en 2023, pour 2 raisons : la complexité technique des réseaux localisés sous la cour ; les fenêtres d'intervention réduites aux périodes de vacances scolaires (pas d'élèves dans l'établissement). Le projet sera finalisé et livré durant l'été 2024. En conséquence, et dans le but de ne pas superposer 2 PPIG en même temps, la prochaine votation PPIG sera organisée en janvier 2025.

Faits marquants 2023 :

- Le Groupe de Suivi de Chantier (GSC) pour la démolition / reconstruction du groupe scolaire Jean-Moulin a été mis en sommeil, après une dernière réunion au mois de janvier pour acter la fin de la démolition. Il sera réactivé pour accompagner le nouveau projet d'école.
- Concernant ce projet, une vaste concertation (356 contributions formelles) a été organisée au mois de mai pour connaître les attentes des habitants relatives à ce nouvel établissement scolaire.
- Le Groupe de suivi de chantier (GSC) pour la réalisation du futur marché de centre-ville a été constitué. Il s'est réuni à 3 reprises dans le cadre du suivi de la démolition de l'ancienne halle. Composé d'une vingtaine d'habitants volontaires, il a rencontré mensuellement les techniciens du chantier pour réduire les contraintes des travaux pour les riverains (bruit, horaires et électrification du chantier, accès des engins au chantier et circulation...), pour veiller à la bonne gestion du site (dépollution, recyclage des matériaux déconstruits...).
- Poursuite des rendez-vous d'hyper-proximité entre le Maire, les élus, les techniciens, et les riverains d'une rue ou habitants d'une résidence : « Mon Maire, ma rue ». 1 réunion a ainsi permis d'échanger avec les riverains de la rue Pointet sur le passage du stationnement unilatéral alterné à un stationnement permanent en chicanes.
- Réalisation de 2 séries de 6 Comités Consultatifs de Quartier (CCQ), en mai et novembre. Ces réunions de quartier, où le Maire est présent, ont permis de rassembler quasiment 700 participants.
- Dès la rentrée scolaire de 2023, à la suite des émeutes urbaines de juin/juillet, le Maire a souhaité initier « Les Rendez-vous du Maire ». Il s'agit de réunions publiques thématiques avec des sous-populations caractéristiques (jeunes, seniors, parents d'élèves, acteurs associatifs). Le premier cycle de 4 réunions est quasiment achevé (jeunes le 22 janvier 2024) : 320 participants pour les 3 premières réunions.

En projet pour 2024 :

- Poursuite de l'accompagnement de la mise en œuvre des projets école Jean-Moulin et nouveau marché de centre-ville avec les Groupes de Suivi de Chantier déjà constitués,
- Maintien du lien d'hyper-proximité avec les habitants lors des opérations "Mon Maire, ma rue",
- Livraison du 4ème Projet Participatif d'Intérêt Général (Cour Oasis), Tenue de deux séries de CCQ en mai et novembre 2023.
- Poursuite des « Rendez-vous du Maire »

5. Vie associative

La Ville bénéficie d'un tissu associatif dense : plus de 300 associations dont une centaine très active. Elle organise chaque année la Rencontre des associations et a créé un Club des bénévoles. Elle a également mis en place un fond d'initiatives locales en 2018.

Les associations, qui œuvrent sur les thématiques du développement durable, participent activement aux actions de la Ville, manifestations (comme la Semaine du développement durable) ou projets. Des jardins partagés, animés par des associations, ont été créés dans certains quartiers de la Ville.

Faits marquants 2023 :

- Renforcement et restructuration du service municipal
- Proposition d'une nouvelle formule pour la Rencontre des associations
- Organisation des Assises des associations
- Simplification du dossier de demande de subvention des associations à la Ville et intégration d'une clause Egalité Femmes/Hommes

En projet pour 2024 :

- La poursuite de ces actions.

6. Manifestations

De nombreuses manifestations sont organisées sur la ville, comme la Semaine Bleue ou les Lumières de Noël... Pour son organisation, la Ville s'oriente de plus en plus vers des manifestations éco-responsables. La plupart des événements sont le support d'actions de sensibilisation.

En projet pour 2024 :

- Renforcer l'éco-responsabilité des manifestations,
- Poursuivre les actions de sensibilisation événementielles et ponctuelles.

3. A travers le dynamisme économique

1. Emploi et insertion

Afin de proposer un accompagnement de grande proximité aux demandeurs d'emploi et de travailler avec les entreprises sur leurs recrutements, la Ville a créé en 2012 l'**Espace emploi André Malraux**. Cet équipement abrite les équipes de la Mission locale et du service municipal de l'emploi, et accueille divers partenaires de l'insertion et de l'emploi.

Au sein de l'Espace Emploi, la Ville et ses partenaires proposent aux habitants un accompagnement individuel et sur-mesure à l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel. Ils bénéficient également des 10 postes informatiques de l'Espace public numérique (EPN). Chaque année, l'Espace Emploi accueille autour de 2 000 visiteurs.

Au-delà de son accompagnement au fil de l'eau, les équipes de l'Espace emploi conduisent des projets tout public (Forum emploi, sessions de recrutement,...) ou en direction de publics spécifiques : clauses sociales pour les personnes les plus éloignés de l'emploi, actions de découverte des métiers, dispositif d'accompagnement collectif vers l'alternance, animation d'ateliers sur les savoir-être et la confiance en soi (posture et voix, socio-esthétique...), constitution et animation de Clubs emploi, Handi Job, etc.

Depuis juillet 2021, la Ville est labellisée **Cités de l'emploi**, qui lui permet de mettre en place différentes actions, notamment hors les murs.

En projet pour 2024 :

- Organiser différents événements : Forum de l'emploi en mars 2024, Forum de la reconversion professionnelle en avril 2024, Semaine de l'emploi en mai 2024, Forum Découverte des métiers jeunesse en juin 2024 (collèges et lycées)
- Faire vivre l'espace emploi en proposant des coachings des demandeurs d'emploi)

2. Développement économique

Villeneuve-la-Garenne appartient à un territoire industriel dont la transition est souhaitée plus vertueuse. Aujourd'hui, l'économie est principalement tournée vers les secteurs du commerce, du transport et de la logistique, des services, du secteur de l'image et du numérique.

La Ville mène actuellement des actions pour :

- Favoriser le rapprochement entre les besoins des entreprises et des employeurs locaux et les demandeurs d'emploi du territoire afin de permettre une insertion durable des habitants sur le marché du travail et contribuer à réduire les migrations pendulaires. La proximité est dans l'intérêt des entreprises et des salariés, elle est déclinée à travers la mise en place des forums de l'emploi.
- Promouvoir les principes et les réalités de la Responsabilité Sociétale des Entreprises par leur ancrage local (parrainage, forum emploi et sessions de recrutement, actions de découverte des métiers...),
- Accueillir et accompagner les entreprises dans leurs besoins d'ancrage local,
- Consolider le tissu économique en créant des liens avec lui à travers le club entreprise,
- Créer les conditions pour accueillir TPE et start up en centre-ville.

Faits marquants 2023 :

- Début janvier 2023, installation du Club d'entreprises avec l'objectif de contribuer au développement économique de la ville en créant des liens avec les autres entreprises et les partenaires institutionnels,
- Organisation de Rencontres économiques : le 24 mars – Les grands projets d'une ville en mutation, le 8 juin – L'offre de restauration et des commerces pour les salariés et entreprises de la ville, le 20 octobre – Perspectives pour l'immobilier d'entreprises,

- Déménagement des entreprises situées à l'Hôtel d'entreprises et vente de ce bâtiment, 7 d'entre elles ont intégré l'IFOC,
- Accueil de permanences de l'association Adie qui finance, conseille et accompagne les entrepreneurs dans la création et le développement de leur activité.

En projet pour 2024 :

- Accompagner les entreprises concernées dans leur participation aux JOP 2024,
- Soutenir le Club d'entreprises (AG, animation avec l'AVG, animation avec l'éducation nationale),
- Conventionner avec la CCI afin d'accompagner des auto-entrepreneurs (4 permanences prévues),
- Renouveler l'accueil de permanences de l'Adie dans différents lieux,
- Proposer 3 Rencontres économiques : Mobilité, Sécurité, Rénovation énergétique des bâtiments des entreprises.

3. Commerces

La Ville œuvre à la restructuration de cette offre composée de 80 commerces de proximité (hors centre commercial du Quartz) afin de développer l'attractivité du centre-ville et de la ville en général en contribuant à améliorer le cadre de vie : bourse aux locaux, droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux, diversification de l'offre alimentaire sur le marché et dans les commerces.

L'association des commerçants apporte une nouvelle dynamique dans les quartiers et développe diverses animations tout au long de l'année.

Faits marquants 2023 :

- Démolition de l'ancienne halle du marché.

En projet pour 2024 :

- Accompagner le démarrage des travaux de la nouvelle halle du marché,
- Conventionner avec la CCI pour la mise en place d'actions à destination des commerces.

5. Une exemplarité à renforcer

1. En déclinant les démarches éco-responsables internes

Suite à l'adoption du plan de sobriété, des gourdes et des polaires ont été distribuées aux agents. Ceci permet d'une part de réduire les déchets plastiques, et d'autre part, d'assurer un confort de travail aux agents malgré une régulation nécessaire des températures des bâtiments.

Dans ce cadre, les référents développement durable ont rédigé une charte éco-responsable pour rappeler les bonnes pratiques. Celle-ci a été affichée lors de la Semaine du développement durable et accompagnée de la proposition de défis sur cette période. 13 équipes ont été constituées représentant 54 agents.

La Ville construit une démarche Qualivilles, référentiel de certification de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne.

2. En s'appuyant sur la commande publique

Depuis 2004, la Ville a mis en place des critères de développement durable pour certains de ses marchés publics, imposé des performances environnementales et intégré des clauses sociales dans certains marchés publics. Une charte intercommunale des clauses sociales est en cours d'élaboration.

En 2022, la Ville a démarré l'élaboration de son **schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsable** (SPASER - obligatoire dès 50 millions €HT d'achats annuels), suivant les 5 grandes thématiques : un achat public au service d'un développement économique responsable et vertueux du territoire, une commande publique locale qui soutient l'économie sociale et solidaire et favorise l'insertion sociale, une commande publique régionale en pointe sur les enjeux environnementaux et l'économie circulaire, une commande publique locale performante, innovante et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics, une gouvernance et un pilotage de la commande publique encore plus responsable au sein de la Ville.

Faits marquants 2023 :

- Approbation du SPASER en Conseil municipal de décembre.

3. En déployant la dématérialisation

La Ville a entrepris un important chantier pour dématérialiser ses procédures. Elle a ciblé son action sur les secteurs de la commande publique, du courrier et des finances (avec 3 volets réalisés : les bons de commande, les bordereaux et les factures).

En 2023, la Collectivité a poursuivi cette action en confortant :

- La dématérialisation avec le lancement du projet de parapheur électronique,
- La dématérialisation des fiches de paie avec le déploiement de coffres-forts électroniques pour les agents,
- Le déploiement du nouveau logiciel courrier.

Par ailleurs, la Ville a déployé une nouvelle formule du magazine municipal avec du papier labellisé PEFC qui participe à la gestion durable des forêts (garantie contre la déforestation).

4. En optimisant le télétravail

Début 2020, la phase expérimentale du télétravail a été lancée, avec une quinzaine d'agents volontaires. Avec la crise sanitaire, le télétravail a été amplifié et élargi suivant les directives du gouvernement. Désormais, le télétravail est une option possible pour les postes le permettant selon un forfait de 25 jours par an, ou d'une journée fixe par semaine.

En 2023, on recense 32 nouveaux télétravailleurs, portant le nombre à plus de 80 télétravailleurs réguliers au sein de la collectivité.

5. En réduisant l'impact des déplacements

La flotte automobile (environ 70 véhicules) est aujourd'hui dotée de 26 véhicules électriques et 1 hybride. Avec la mise en place de la Zone à Faibles Émissions mobilité, les véhicules sont désormais pourvus de vignettes Crit'Air.

Crit'Air E	Crit'Air 1	Crit'Air 2	Crit'Air 3	Crit'Air 4 et plus	Total
26 (26 en 2022)	7 (3 en 2022)	19 (19 en 2022)	6 (7 en 2022)	9 (9 en 2022)	67 (64 en 2022)

Répartition des véhicules communaux suivant les vignettes Crit'Air

La flotte automobile comprend également 2 autocars thermique (Crit'Air 3 et 5), 2 chariots élévateurs (1 au gaz et 1 électrique, 3 tracteurs, 2 véhicules poids-lourds (Crit'Air 4 et 5) et 1 moto 3 roues électrique.

Le développement du télétravail et des réunions en distanciel ont permis de diminuer les déplacements des agents. De nombreux agents optent pour les mobilités douces pour leurs trajets domicile/travail ou internes à la collectivité.

Un état des lieux des stationnements vélos pour les agents a été amorcé à l'été 2023, dans l'objectif de le renforcer afin de favoriser les déplacements domicile/travail des agents en vélo.

En plus de la participation de la Ville pour l'achat des titres de transport pour les trajets domicile-travail des agents, la Ville a mis en place le Forfait Mobilité Active, qui permet d'octroyer une prime annuelle aux agents effectuant ces trajets en vélo ou en covoiturage.

En projet pour 2024 :

- Décliner régulièrement les engagements de la charte éco-responsables, avec des focus en lien avec les événements nationaux, la saisonnalité...
- Poursuivre les actions de dématérialisation et s'inscrire dans la démarche proposée par l'EPT Boucle Nord de Seine pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable,
- Poursuivre le plan de renouvellement de la flotte automobile,
- Enclencher une étude type Plan Mobilité Administration,
- Renforcer les stationnements vélos pour les agents,
- Acquérir des vélos communaux pour les déplacements internes des agents.